

Le ministre de l'Éducation nationale s'est adressé le 22 avril à tous les personnels en amont de la rentrée des vacances de printemps.

**À tous les personnels ? Non. Uniquement à nos collègues enseignants.**

Encore une fois, alors même que le ministre conclue son message en reconnaissant l'implication de tous les personnels, pourquoi oublie-t-il systématiquement ceux qui n'enseignent pas ? Les informaticiens qui mettent en musique depuis plus d'un an l'organisation du travail à distance ? Les personnels administratifs des EPLE et des services qui assurent toute l'organisation administrative, financière et logistique ?

**C'est une nouvelle provocation.**

Une provocation au moment même où nos structures, nos missions, nos postes et nos statuts n'ont jamais autant été menacés.

Une provocation au moment même où les personnels sont épuisés par les surcharges et la désorganisation du travail.

Les suppressions et redéploiements de postes administratifs à la rentrée 2021 ne font qu'augmenter, encore une fois, la charge de travail des personnels avec des missions supplémentaires qui déconnectent encore plus le grade de l'emploi. De nouvelles missions suites aux réformes menées depuis des années mais sans postes supplémentaires.

La loi de transformation de la Fonction publique démantèle nos carrières par le recrutement accru de contractuels au détriment des recrutements statutaires. C'est la fin des garanties et protections collectives.

La réforme du BAC n'impacte pas seulement les enseignants et les élèves mais aussi les personnels de l'administration de l'Éducation nationale en déplaçant les missions des services déconcentrés vers les EPLE, notamment par la généralisation du contrôle continu, sans moyens supplémentaires.

**Depuis des mois le ministre reste sourd aux revendications des personnels.**

Il laisse croire qu'il va revaloriser les carrières des personnels administratifs et leur régime indemnitaire, qu'il va requalifier les postes et missions. Alors même que l'augmentation du SMIC en janvier a fait passer, à nouveau, les personnels de catégorie C en début de carrière, en dessous de celui-ci et que le gouvernement ne revalorisera pas en 2022 le point d'indice !

Monsieur le Ministre, l'urgence est là. Vos ambitions ne doivent pas simplement porter sur l'accompagnement des élèves. Elles doivent aussi porter sur l'amélioration de nos conditions de travail, sur la revalorisation de nos carrières et de nos salaires.

**Les personnels ne supportent plus votre ignorance indécente.**



26 avril 2021